



KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Deloitte.

Deloitte & Associés
1 rue Benjamin Franklin
CS 2009
44801 Saint-Herblain Cedex
France
« inscrit sur la liste nationale des commissaires
aux comptes, rattaché à la CRCC de Versailles »
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Lumibird S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020
Lumibird S.A.
2 rue Paul Sabatier - 22300 Lannion
Ce rapport contient 34 pages
Référence : VB-212-04



KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Deloitte.

Deloitte & Associés
1 rue Benjamin Franklin
CS 2009
44801 Saint-Herblain Cedex
France
« inscrit sur la liste nationale des commissaires
aux comptes, rattaché à la CRCC de Versailles »
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Lumibird S.A.

Siège social : 2 rue Paul Sabatier - 22300 Lannion
Capital social : € 22 466 882

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Lumibird S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Lumibird S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

(note 5.2.3 de l'annexe aux comptes annuels)

Description du risque

Les titres de participation figurant au bilan de Lumibird S.A. au 31 décembre 2020 pour un montant net de 143 967 milliers d'euros.

Comme indiqué dans la note 5.2.3 de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la situation financière des sociétés le justifie notamment eu égard à la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés (DCF), représentant la meilleure estimation par la direction de la valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer, notamment les prévisions et les taux de croissance et d'actualisation. Compte tenu de ces zones de jugement significatives, nous considérons l'évaluation des titres de participation comme un point clé de notre audit présentant un risque d'anomalie significative.

Travaux d'audit réalisés

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation déterminé par la direction, sur la base des informations qui nous ont été communiquées nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier la pertinence de la méthodologie utilisée pour déterminer la valeur d'utilité ;

- apprécier, par entretien avec la direction, les principales hypothèses et modalités retenues dans le cadre de l'estimation des valeurs d'utilité, notamment les prévisions, le taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation.

Comptabilisation du chiffre d'affaires des contrats à long terme

(note 5.2.11 de l'annexe aux comptes annuels)

Description du risque

Le chiffre d'affaires de la société s'élève à 65 017 milliers d'euros au 31 décembre 2020 et la part des contrats à long terme représente une proportion importante. La société comptabilise les résultats sur ces contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note 5.2.11 de l'annexe.

Le montant de chiffre d'affaires et de marge à comptabiliser sur l'exercice, et éventuellement de provision pour perte à terminaison à la date de clôture, dépend de la capacité de l'entité à mesurer les coûts encourus sur un contrat et à estimer de manière fiable les coûts restant à engager jusqu'à la fin du contrat. Si le résultat à terminaison d'un contrat ne peut pas être déterminé de manière fiable, le chiffre d'affaires doit être limité au montant des coûts encourus dont il est probable qu'ils seront recouverts.

Ces estimations sont réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction.

Compte tenu de la part relative des contrats à long terme au regard du chiffre d'affaires total et de la complexité des estimations s'y rapportant, nous avons considéré que la comptabilisation du chiffre d'affaires relative aux contrats long terme constituait un point clé de l'audit présentant un risque d'anomalies significatives.

Travaux d'audit réalisés

Nous avons examiné le caractère approprié des procédures de contrôle interne mises en place par la direction et notamment celles relatives aux coûts imputés par contrat ainsi que celles relatives aux coûts restants à encourir, permettant de couvrir les risques d'anomalies significatives que nous avons identifiés sur le chiffre d'affaires des contrats à long terme.

Par ailleurs, les contrats représentant la quasi-totalité du chiffre d'affaires à l'avancement, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- rapprocher les données financières (chiffre d'affaires, facturation, coûts et encours de production) figurant dans les états de suivi du contrat élaborés par le contrôleur de gestion avec la comptabilité et les données contractuelles ;
- mener des entretiens avec les chargés d'affaires pour apprécier les coûts restants à encourir et le degré d'avancement du contrat déterminé sur lequel se fonde la comptabilisation du chiffre d'affaires ;
- confronter la pertinence des estimations réalisées et des informations transmises par le contrôleur de gestion en comparant les données prévisionnelles avec la performance réalisée ;

- effectuer une revue critique des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison et, le cas échéant la correcte détermination des pertes à terminaison.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Lumibird S.A. par les assemblées générales du 17 mai 2018 pour le cabinet KPMG et par l'Assemblée Générale du 5 juin 2003 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2020, le cabinet KPMG était dans la 3^{ème} année de sa mission et le cabinet Deloitte et Associés dans la 24^{ème} année sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce

Nous remettons un rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Rennes, le 1er avril 2021

KPMG S.A.

Saint-Herblain, le 1er avril 2021

Deloitte & Associés

 **BROYÉ Vincent**

Vincent Broyé
Associé

LEVASSEUR Alexis

Alexis Levasseur
Associé

LUMIBIRD SA

SA au capital de 22 466 882 Euros.
Siège social : 2 rue Paul Sabatier, 22300 Lannion
RCS Saint Brieuc 970 202 719 – APE : 701070 Z
Exercice social du 1^{er} Janvier au 31 Décembre
Documents comptables annuels

Comptes Sociaux

Comptes sociaux de LUMIBIRD au 31 décembre 2020

1 Bilan au 31 décembre 2020 (en K€)

BILAN AU 31/12/2020 (en K€)			2020	2019
ACTIF	BRUT	AMORT & PROV	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Concessions brevets et droits similaires brevets licences	23	(23)	0	0
Autres immobilisations incorporelles	619	(466)	153	78
Immobilisations incorporelles	642	(489)	153	79
Immobilisations corporelles				
Constructions	41	(4)	36	31
Installations techniques matériel & outillage	117	(34)	83	90
Autres immobilisations corporelles	966	(815)	151	143
Immobilisations corporelles en cours	4		4	153
Immobilisations corporelles	1 127	(853)	274	417
Immobilisations financières				
Titres de participation	159 086	(15 120)	143 967	36 559
Créances rattachées à des participations	22 500		22 500	
Prêts	364		364	315
Dépôts et cautionnements versés	1 414		1 414	903
Autres créances immobilisées	2 183		2 183	2 442
Actions propres	2 962		2 962	183
Immobilisations financières	188 508	(15 120)	173 388	40 401
Actif immobilisé	190 277	(16 462)	173 815	40 896
Stocks et en-cours	854	(153)	702	520
Avances et acomptes versés sur commandes	1		1	9
CREANCES D'EXPLOITATION				
Clients et comptes rattachés	18 270	(90)	18 180	16 932
Autres créances	48 132	(337)	47 795	29 844
Total actif circulant	67 257	(579)	66 678	47 306
Disponibilités	54 488	(20)	54 468	28 589
Charges constatées d'avance	785		785	698
Comptes de régularisation	1 847		1 847	522
Total de l'actif	314 654	(17 061)	297 593	118 011

PASSIF	2020	2019
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES		
Capital	22 467	18 430
Primes liées au capital	86 103	54 561
Réserves légales	1 843	240
Réserves pour plus-values à long terme	90	90
Autres réserves	62	62
Report à nouveau	3 388	(2 838)
Résultat net	75 904	7 829
Subventions		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres et réserves	189 858	78 375
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées		
Total fonds propres		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	852	292
<u>DETTES FINANCIERES</u>		
Dettes financières	68 341	14 084
Dettes financières diverses	137	72
Total dettes financières	68 478	14 156
Avances acomptés reçus sur commandes	833	530
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 078	13 096
Autres dettes	9 518	6 418
Total Dettes d'exploitation	34 596	19 514
Produits constatés d'avance	2 510	5 010
Comptes de régularisation	466	135
Total du passif	297 593	118 011

2 Compte de résultat (en K€)

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020 (en K€)	2020	2019
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
Montant net du chiffre d'affaires	65 017	66 711
Production stockée	201	601
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3	
Reprise sur amortissements & provisions - transferts de charges	203	351
Autres produits	476	420
Autres produits d'exploitation	882	1 372
Total des produits d'exploitation	65 899	68 083
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats consommés	(38 836)	(46 405)
Autres achats et charges externes	(18 092)	(6 728)
Impôts taxes et versements assimilés	(503)	(539)
Salaires et traitements	(4 375)	(3 633)
Charges sociales	(2 026)	(1 784)
Dotations aux amortissements	(461)	(194)
Dotations aux provisions	(808)	(400)
Autres charges	(708)	(504)
Total des charges d'exploitation	(65 809)	(60 186)
RESULTAT D'EXPLOITATION	91	7 897
Produits financiers	7 903	843
Charges financières	(2 630)	(260)
RESULTAT FINANCIER	5 273	583
Produits exceptionnels	82 165	1 546
Charges exceptionnelles	(12 028)	(1 215)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	70 138	330
Participation des salariés		(404)
IMPOT SUR LES BENEFICES	403	(577)
RESULTAT NET	75 904	7 829

3 Tableau des flux de trésorerie (en K€)

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2020 (en K€)	Variation 2020	Variation 2019
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	75 904	7 829
Amortissements	228	194
Provisions	562	(178)
Produits de fusion		
Plus ou moins values des actifs cédés	(70 044)	5
Subventions virées au résultat		
Capacité d'autofinancement	6 650	7 851
Actifs d'exploitation		
Stocks et en-cours	(181)	(520)
Avances et acomptes versés sur commandes	(3 962)	6
Créances clients et comptes rattachés	(1 248)	(148)
Autres créances	(52 889)	(6 424)
Dettes d'exploitation		
Avances acomptes reçus sur commandes	303	(1 278)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 349	(11 918)
Autres dettes	932	5 518
Variation du besoin en fonds de roulement	(44 697)	(14 764)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION (I)	(38 047)	(6 914)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations incorporelles	(62)	(18)
Immobilisations corporelles	(98)	(266)
Immobilisations financières	(107 790)	(14 154)
Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés	(107 950)	(14 438)
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	(367)	6 663
Acquisitions d'immobilisations	(108 317)	(7 775)
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Cessions d'immobilisations financières	82 344	1 413
Cessions d'immobilisations	82 344	1 413
Trésorerie acquise dans le cadre de la fusion		(968)
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(25 973)	(7 330)
Emissions d'emprunts	54 984	5 119
Remboursements d'emprunts	(688)	(235)
Dividendes versés des filiales		
Augmentations / Réductions de capital	35 579	24 571
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	89 875	29 456
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE (IV)		
VARIATION DE FLUX DE TRESORERIE (I + II + III + IV)	25 855	15 212
Trésorerie d'ouverture	26 359	11 098
Trésorerie : Corr A Nouveau / Reclasst / Chgt méthode / Juste valeur	2 248	
Trésorerie de clôture	54 462	26 311

4 Projet d'affectation du résultat (en K€)

PROJET D'AFFECTION DU RESULTAT (en K€)				
	Origine	Affectation	Distribution de dividendes	Après affectation
Origine:				
Primes liées au capital	86 103			86 103
Réserves légales	1 843	404		2 247
Réserves pour plus-values à long terme	90			90
Autres réserves	62			62
Report à Nouveau antérieur	3 388	75 500		78 888
Résultat de l'exercice 2020	75 904	(75 904)		

5 Annexe des comptes sociaux

5.1 Evénements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé

L'activité 2020 s'est déroulée dans un contexte économique compliqué par la crise sanitaire COVID-19 et les conséquences directes et indirectes des confinements (totaux ou partiels) sur les économies des différents pays où les produits de Lumibird SA sont vendus. Durant cette période, les sites de la société, et de ses filiales (de production comme de commercialisation) sont restés ouverts et toutes les mesures ont été prises pour assurer la sécurité des personnes. L'activité est restée importante, et la société n'a pas eu à souffrir d'annulation de commandes et/ou d'arrêts de contrats.

Parallèlement, Lumibird SA,, qui disposait déjà d'une structure financière saine, a renforcé cette dernière afin de se donner les moyens d'accompagner le développement de son Groupe :

- Au cours du premier semestre, le Groupe a mis en place plusieurs lignes de financement :
 - 2 lignes de 5 millions d'euros chacune auprès de BPI financement, d'une durée de 9 ans et 9 mois (incluant un différé de remboursement de 8 trimestres), rémunérées au taux de 1,5% et assorties de gage espèces pour un montant global de 0,5 million d'euros ;
 - 6 lignes de Prêt Garanti par l'Etat pour un montant total de 15 millions d'euros et souscrites aux conditions mises en place dans le cadre du soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire COVID-19 ;
- Le 12 juin 2020, Lumibird SA a procédé à une augmentation de capital pour un montant brut de 36,3 millions d'euros représentant une émission de 4 037 015 actions nouvelles de 9,00 € ; Cette augmentation de capital sera affectée en priorité et en totalité au financement d'éventuelles opérations de croissance externe, notamment en vue de l'acquisition de nouvelles technologies lasers;
- Le 1^{er} décembre 2020, Lumibird SA a procédé à une opération de restructuration de sa dette d'acquisition, conduisant :
 - au refinancement de la dette d'acquisition existante (35 millions d'euros),
 - à l'élargissement de l'enveloppe de tirage (enveloppe supplémentaire de 105 millions d'euros, dont 58,8 millions de crédit confirmé) et
 - à la diversification des sources de financement, l'enveloppe de dette d'acquisition passant d'une origine 100% bancaire à une origine 71% bancaire et 29% obligataire).

Enfin dans le cadre de son activité de Holding, le Groupe a procédé aux opérations mentionnées au point 5.3.1.2 des présentes annexes :

5.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général tels que décrits dans le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, tel que modifié par les règlements de l'ANC n°2015-05 et ANC n°2016-07 et des pratiques comptables généralement admises en France.

5.2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les frais afférents aux brevets et marques sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans.
Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur trois ans.
Les malis de fusion, correspondant aux fonds de commerce des sociétés absorbées, étant des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel (impairment test basé sur les cash flow futurs).
Depuis 2005, les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

5.2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les durées et les méthodes les plus couramment retenues sont les suivantes :

Nature	Durée	Méthode
Matériels Industriels	3 à 10 ans	Linéaire
Agencements Matériels Industriels	5 ans	Linéaire
Installations générales	10 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels informatiques	3 à 5 ans	Linéaire
Matériels de bureau	4 à 7 ans	Linéaire
Mobiliers de bureau	10 ans	Linéaire

5.2.3 TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la situation financière des sociétés le justifie notamment eu égard à la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés (DCF), représentant la meilleure estimation par la Direction financière de l'ensemble des conditions économiques.

5.2.4 STOCKS ET EN-COURS

Méthode :

La méthode de valorisation est basée sur le principe du prix moyen pondéré (PMP).

Valorisation :

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits finis et les travaux en-cours comprennent les consommations matières et les charges directes de production sur la base de l'activité normale et sont valorisés selon la méthode de l'avancement.

Dépréciations :

Lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Une dépréciation est déterminée pour tenir compte de la rotation lente du stock ou de la destination de certains matériels (matériel de démonstration par exemple).

5.2.5 CREANCES

Les créances sont valorisées en valeur nominale. Elles sont dépréciées sur la base d'une analyse au cas par cas lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Ce risque est apprécié en tenant compte des assurances crédit éventuellement souscrites.

Elles sont constituées par les ventes de biens et services produits. Pour les transactions qui ne comprennent que des services, la créance n'est comptabilisée que lorsque les services sont rendus.

5.2.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La société a souscrit un contrat de liquidité afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de ses titres. Les opérations effectuées pour son compte par la société de bourse signataire du contrat sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

Les actions propres sont évaluées sur la base de la moyenne des cours de clôture du mois de décembre.

5.2.7 CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change de la date de facturation. A la fin de l'exercice, les créances et dettes sont valorisées au cours de change officiel de clôture. Un écart de change positif ou négatif est constaté et comptabilisé. Une provision pour risque de change est constatée pour couvrir le risque de perte latente.

5.2.8 INDEMNITES RETRAITES

A leur départ en retraite, les employés perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions conventionnelles. La politique est de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice du paiement effectif de la dette.

5.2.9 GARANTIE

Les produits vendus bénéficient d'une garantie couvrant les frais de réparation éventuels pendant des durées variant de un à trois ans. Une provision est établie, au moment de la vente des produits concernés, pour couvrir le coût estimé de cette garantie. La provision pour garanties données aux clients est calculée en comparant le chiffre d'affaires réalisé sur les 3 dernières années et ventilée par période de garantie, aux dépenses de garantie faites durant les 2 dernières années.

5.2.10 AUTRES PROVISIONS

Les autres provisions sont destinées à couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables à la date de clôture. Elles ont un caractère estimatif quant à leur montant.

5.2.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus sont constitués par les ventes de biens et services produits. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens. Pour les transactions ne comprenant que des services, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus. Pour le chiffre d'affaires et les résultats relatifs aux contrats de prestation de services, la société applique la méthode du pourcentage d'avancement. Si le montant des prestations réalisées est supérieur au montant des prestations facturées, la différence figure en factures à établir ; dans le cas contraire, elle est comptabilisée en produits constatés d'avance. Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée.

Pour les contrats à long terme (i.e. s'étalant sur plus de 12 mois) incluant généralement des phases d'études et de définitions de produits et composants, le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement en mesurant le % de réalisation des dépenses par rapport à l'enveloppe globale incluant : études, approvisionnements, main d'œuvre directe et indirecte, encadrement et aléas. Afin de limiter au maximum les risques quant à la reconnaissance du chiffre d'affaires (principalement son anticipation), le contrat est découpé en phases ou livraisons avec des dépenses associées. La performance de chaque élément du contrat est donc comptabilisée immédiatement et les coûts liés à des inefficiences (pertes de matières, coûts de main d'œuvre inattendus ...) sont constatés en charge.

5.2.12 CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Compte tenu des commandes déjà enregistrées et de l'évolution de l'activité, la Direction considère que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause pour les 12 mois à venir.

Les comptes ont été arrêtés le 16 mars 2021 par le Conseil d'Administration.

Les comptes sociaux de Lumibird SA sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

5.2.13 SOCIETE CONSOLIDANTE

Lumibird SA, dont le siège social est sis 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion, est la société mère consolidante du Groupe Lumibird. Les états financiers du Groupe Lumibird sont disponibles à cette adresse.

Lumibird SA, est également intégrée dans le Groupe Esira, dont la société mère, Esira, est située 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion.

5.3 Informations relatives aux postes de bilan

5.3.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

5.3.1.1 Immobilisations incorporelles, corporelles

Actif immobilisé en K€	(Valeur Brute)	Valeur Brute 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Autres variations	Valeur Brute 31/12/2020
Concessions brevets et droits similaires brevets licences		23				23
Autres immobilisations incorporelles		404	62		154	619
Immobilisations incorporelles		426	62		154	642
Constructions		32	8			41
Installations techniques matériel & outillage		113	1		2	117
Autres immobilisations corporelles		884	73		8	966
Immobilisations corporelles en cours		153	15		(164)	4
Immobilisations corporelles		1 182	98		(154)	1 127
Total général Actif Immobilisé incorporel et corporel		1 609	160		(0)	1 769

Actif immobilisé	(Amortissements et provisions) en K€	Amortissements au 31/12/2019	Dotation	Reprise	Autres variations	Amortissements au 31/12/2020
Amortissements concessions brevets & droits similaires		(22)	(0)			(23)
Amortissements des autres immos incorp.		(326)	(140)			(466)
Amortissements et Dépréciations immobilisations incorporelles		(348)	(141)			(489)
Amortissements des constructions		(1)	(3)			(4)
Amortissements install tech. matériel & outil.		(24)	(10)			(34)
Amortissements des autres immobilisations corp.		(741)	(74)			(815)
Amortissements et Dépréciations immobilisations corporelles		(766)	(88)			(853)
Amortissements et Dépréciations immobilisations incorporelles et corporelles		(1 114)	(228)			(1 342)

Actif immobilisé	(Valeur Nette) en K€	Valeur Nette 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Autres variations	Valeur Nette 31/12/2020
Concessions brevets et droits similaires brevets licences		0	(0)			0
Autres immobilisations incorporelles		78	(79)		154	153
Immobilisations incorporelles		79	(79)		154	153
Constructions		31	5			36
Installations techniques matériel & outillage		90	(9)		2	83
Autres immobilisations corporelles		143	(1)		8	151
Immobilisations corporelles en cours		153	15		(164)	4
Immobilisations corporelles		417	11		(154)	274
Total général Actif Immobilisé incorporel et corporel		495	(68)		(0)	427

5.3.1.2 Immobilisations financières

Immobilisations financières (Valeur Brute) en K€	Valeur Brute 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Var. de capital en numéraire et souscription	Autres variations	Valeur Brute 31/12/2020
Titres de participation	51 679		(10 090)	80 000	37 497	159 086
Créances rattachées à des participations		22 500				22 500
Prêts	315	49				364
Dépôts et cautionnements versés	903	536	(25)			1 414
Autres créances immobilisées	2 442		(259)			2 183
Actions propres	183	4 705	(1 926)			2 962
Immobilisations financières	55 521	27 790	(12 300)	80 000	37 497	188 508

Immobilisations financières (Amortissements et provisions) en K€	Dépréciation 31/12/2019	Dotations	Reprise	Var. de capital en numéraire et souscription	Autres variations	Dépréciation 31/12/2020
Dépréciations sur titres de participation	(15 120)					(15 120)
Dépréciations sur immobilisations financières	(15 120)					(15 120)

Immobilisations financières Valeur Nette en K€	Valeur nette 31/12/2019	Dotations	Reprise	Var. de capital en numéraire et souscription	Autres variations	Valeur nette 31/12/2020
Titres de participation	36 559		(10 090)	80 000	37 497	143 967
Créances rattachées à des participations		22 500				22 500
Prêts	315	49				364
Dépôts et cautionnements versés	903	536	(25)			1 414
Autres créances immobilisées	2 442		(259)			2 183
Actions propres	183	4 705	(1 926)			2 962
Valeur nette des immobilisations financières	40 401	27 790	(12 300)	80 000	37 497	173 388

Faits significatifs de la période

Au cours de l'exercice, Lumibird SA a procédé :

- A la restructuration du capital de sa filiale Sensup (par incorporation de son compte-courant pour un montant de 855 K€, cette opération ayant conduit à augmenter la valeur des titres de Sensup détenus par Lumibird SA du même montant (variation enregistrée dans la colonne « autres variations »).
- A la structuration de sa branche Médicale, au travers des opérations suivantes :
 - Apport d'un financement de 22,5 millions d'euros à sa filiale Lumibird Médical, enregistré en « créances rattachées à des participations »
 - pour financer l'acquisition, par Lumibird Médical, en Australie, de la branche Laser et Ultrasons d'Ellex, augmentation de capital de Lumibird Médical (par incorporation d'un compte-courant de 36,6 millions d'euros), cette opération ayant conduit à augmenter la valeur des titres Lumibird Médical détenus par Lumibird SA du même montant (variation enregistrée dans la colonne « autres variations ») à sa filiale Lumibird Médical, créée en 2019,

- Apport en nature à sa filiale Lumibird Médical de sa participation dans la société Quantel Médical pour une valeur de 80 millions d'euros. Cette opération, réalisée en valeur réelle, a dégagé une plus-value de 70 millions d'euros, la valeur comptable des titres Quantel Médical dans les comptes de Lumibird SA s'élevant à 10 M€

Tableau des filiales et participation

Sociétés (Montants en K€)	Capital	Capitaux propres autres que capital	Part du capital	Valeur comptable brute	Valeur nette comptable	Prêts et avances consentis	Cautions	Chiffre d'affaires	Résultat net (Part du groupe)	Dividendes des participations consolidées
Atlas	5 038	(5 394)	100,00%	5 038	0	324			(14)	
Sofilas	2	(5)	100,00%	2	2	9			(3)	
Quantel USA	14 489	(7 272)	100,00%	15 103	5 975	815		11 133	173	
Veldys	1	(159)	99,00%	1	1	40		268	(18)	
Keopsys Industries (ex-LEA)	1 795	5 357	100,00%	4 500	4 500	10 819		20 035	1 557	987
Sensup	500	205	100,00%	2 155	2 155	83		261	(554)	
Lumibird INC	4	1 452	100,00%	6		1 630		13 195	880	
Lumibird Japan (ex-Keopsys Japan)	76	(25)	100,00%	100	100	500		2 964	66	
Quantel Medical Immo	1	(346)	1,00%	0	0	50		273	(27)	
Lumibird China	202	(617)	100,00%	200	200			2 255	(279)	
Quantel Technologies	1 753	665	100,00%	1 764	1 764	6 902		15 525	477	526
Eliase	100	(11)	100,00%	100	100				(5)	
Lumibird LTD	0	(411)	100,00%	0	0	3 647		2 094	(140)	
Halo-Photonics	0	3 176	100,00%	12 518	12 518	510		4 708	(1 371)	
Lumibird Medical	116 652	588	100,00%	116 652	116 652	23 338			592	

Valorisation des participations

La société Lumibird procède, chaque année, à une évaluation des titres de participation détenue, selon la méthode précisée au point 5.2.3 des présentes annexes. L'analyse réalisée en 2020 n'a pas mis en évidence la nécessité de procéder à un ajustement des provisions pour dépréciation antérieurement constatées

5.3.1.3 Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- de dépôts et cautionnements. Ils correspondent principalement aux gages espèces déposés dans le cadre d'emprunts contractés auprès de la BPI (700 K€) et dans une moindre mesure aux dépôts de garantie sur le bâtiment des Ulis pour 170 K€ ;
- depuis 2019 de la part financée des créances CIR et CICE. Les sommes financées avant le 31 décembre 2018, préalablement enregistrées en créances d'impôts, ont été reclassées en « autres immobilisations financières » au 1^{er} janvier 2019.

5.3.2 STOCKS ET EN-COURS

Etat des stocks et en cours en K€	Brut	Dépréciat.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Stocks M fournitures et aut. Approvisionnements	52	(33)	20	(2)
En-cours de biens				106
Produits intermédiaires finis	788	(107)	682	330
Stocks de marchandises	14	(14)	0	86
Total stocks	854	(153)	702	520

Provisions en K€	Dépréciation 31/12/2019	Dotation	Reprise	Autres mouvements	Dépréciation 31/12/2020
Dépréciations s/ stocks - MP fourn. et approv.	32		(8)	8	33
Dépréciations s/ stocks - produits intermédiaires finis	78	28			107
Dépréciations s/ stocks - marchandises	12	10		(8)	14
Provisions pour dépréciation stocks:	122	38	(8)		153

5.3.3 CREANCES

5.3.3.1 Etat des Créances

Etat des créances en K€	Brut 31/12/2019	Brut 31/12/2020	1 an au plus	+ 1 an
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations		22 500		22 500
Prêts	315	364		364
Dépôts et cautionnements versés	903	1 414		1 414
Autres créances immobilisées	2 442	2 183		2 183
Actions propres	183	2 962		2 962
Autres immobilisations financières	3 842	29 422	-	29 423
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	9	1	1	
Clients et comptes rattachés	17 041	18 270	18 270	
Créances sur personnel & org. Sociaux	19	18	18	
Créances fiscales hors IS	1 063	1 295	1 295	
Créances liées à l'intégration fiscale	595	1 606	1 606	
Etat Impôt sur les bénéfices	4 338	5 118	5 118	
Comptes courants	24 137	35 599	35 599	
Autres créances		523	523	
Avoirs à recevoir	2	3 973	3 973	
Autres créances	30 155	48 132	48 132	
Charges constatées d'avance	698	785	785	
Charges à répartir	371	1 205	191	1 014
Ecart de conversion - actif	152	642	642	
Total Actif circulant	48 425	69 035	68 020	1 014
Total créances	52 267	98 456	68 020	30 437

Etat- Impôts sur les Bénéfices

Au 31 décembre 2020, les créances d'impôts sont principalement composées des crédits d'impôts 2018 à 2020 non imputées sur les acomptes d'impôt sociétés.

5.3.4 CONTRAT DE LIQUIDITE

Au 31 décembre 2020, les moyens mis à disposition du prestataire de service d'investissement dans le cadre du contrat de liquidité sont les suivants :

- 9 630 actions ;
- 132 099,29 euros en espèces.

Dans le cadre de ce contrat de liquidité, Les actions Lumibird SA ont été achetées/vendues aux conditions de prix suivantes :

Nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2020	23 498
Nombre de titres achetés du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020	193 497
Nombre de titres vendus du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020	183 867
Cours moyen des achats	10,52 €
Cours moyen des ventes	10,47 €
Prix de revient moyen unitaire des titres en portefeuille au 31 décembre 2020	12,44 €

5.3.1 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges constatées d'avance en K€	31/12/2020	31/12/2019
Crédit-bail immobilier / Loyer	220	177
Locations / crédit-bail mobilier	33	111
Sécurité - Entretien et réparation	46	64
Assurances	8	17
Honoraires / Etudes	219	169
Voyages et déplacements		5
Poste / Telecom / Web	0	14
Foires, expositions, séminaires	66	69
Divers	192	72
Total charges constatées d'avance	785	698

5.3.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Variation des capitaux propres en K€	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Report à Nouveau	Résultat net (Part du groupe)	Total Capitaux propres
Situation au 31/12/2018	16 754	31 665	393	(1 200)	(1 638)	45 974
Affectation du résultat N-1				(1 638)	1 638	
Résultat de l'exercice					7 829	7 829
Augmentation de capital	1 675	22 896				24 571
Autres				0		
Situation au 31/12/2019	18 430	54 561	393	(2 838)	7 829	78 375
Reclassement						
Affectation du résultat N-1				7 829	(7 829)	
Résultat de l'exercice					75 904	75 904
Augmentation de capital	4 037	31 542				35 579
Autres				0		
Situation au 31/12/2020	22 467	86 103	1 996	3 388	75 904	189 858

Au 31 décembre 2020, le capital social est composé de 22 466 882 actions entièrement libérées, d'un euro chacune, soit 22 466 882 €. Elles étaient détenues au 31 décembre 2020 par :

	Nb d'actions	% du capital	Nb droits de vote(1)	% droits de vote(2)
ESIRA(3)	11 667 290	51,931	17 397 731	61,619
Amiral Gestion (4)	1 361 520	6,06	1 361 520	4,822
Cadres du Groupe	4 209	0,019	8 059	0,029
Auto-détention	268 717	1,196	NA	NA
Autres dont public	9 165 146	40,794	9 467 096	33,53
Total	22 466 882	100%	28 234 406	100%

(1) Droits de vote exerçables en assemblée générale des actionnaires.

(2) Les pourcentages de droits de vote exprimés dans ce tableau sont calculés sans tenir compte des actions auto-détenues par la Société qui sont privées de droits de vote en application des dispositions de l'article L.225-210 du Code de commerce, soit sur un nombre total de droits de vote réels de 28 234 406 au 31 décembre 2020.

(3) La société ESIRA est une société par actions simplifiée, dont le capital est détenu à 85% par Monsieur Marc Le Flohic, Président-Directeur général de la Société.

(4) Société de gestion de portefeuille agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion.

5.3.3 ACTIONS GRATUITES

Le Conseil d'administration a, au cours de sa réunion du 1er avril 2019, décidé l'attribution gratuite de 196.000 actions au profit de 39 collaborateurs de la Société et de certaines sociétés liées. La date d'acquisition définitive des actions gratuites a été fixée au 1er avril 2022, soit une période d'acquisition de trois ans, sous réserve que :

- le bénéficiaire ait été de façon continue et ininterrompue, au cours de la période d'acquisition, et soit, au terme de la période d'acquisition, titulaire d'un contrat de travail valide au sein de la Société ou d'une société liée au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce ; et
- les conditions de performance fixées par le Conseil d'administration soient atteintes.

Ce plan d'attribution gratuite d'actions a fait l'objet d'un rapport spécial du Conseil d'administration, établi en application de l'article L.225-197-4 du Code de commerce, présenté à l'assemblée générale des actionnaires de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2020, sur les 196 000 actions gratuites qui ont été formellement attribuées aux bénéficiaires, 169 000 sont encore en vigueur, 27 000 actions étant caduques en raison du départ des bénéficiaires.

Par ailleurs, il vous est précisé qu'au cours de sa séance du 31 mars 2020, le Conseil d'administration a décidé l'adoption d'un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions au profit de deux salariés du Groupe, contenant des termes identiques à ceux du plan décidé par le Conseil d'administration du 1er avril 2019 à l'exception de la période d'acquisition qui a été fixée à deux ans, soit arrivant à échéance le 1er avril 2022. Au 31 décembre, sur les 6 000 actions gratuites attribuées à ces bénéficiaires, 6 000 sont encore en vigueur.

La valeur du plan d'attribution a été déterminée de la manière suivante :

Plan d'actions gratuites	Plan du 01/04/2019	Plan du 31/03/2020
Nombre d'actions gratuites totales attribuées (A)	169 000	6 000
Date du conseil décidant l'attribution	01/04/2019	31/03/2020
Fin de la période d'acquisition	01/04/2022	01/04/2022
Cours de l'action à la date d'attribution (B)	15,3	7,8
Forfait social (c)	20%	20%
Valeur du plan au 01/04/2022 (A*B*(1+C))	3 102 840 €	56 232 €
Nombre d'actions gratuites annulées / refusées	0	0
Nombre d'actions restantes à la date d'acquisition (01/04/2022)	169 000	6 000
Nombre d'actions restantes au 31/12/2020	169 000	6 000

5.3.4 PROVISIONS

Provisions en K€	Provision 31/12/2019	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non Utilisées	Autres mouvements	Provision 31/12/2020
Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires						
Total I						
Provisions pour litiges	104			(28)		76
Provisions pour garanties		27				27
Provisions pour pertes de change	152	642	(152)			642
Autres provisions pour risques	36	75		(4)		107
Total II	292	744	(152)	(32)		852
Total provisions pour risques et charges	292	744	(152)	(32)		852

	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non Utilisées
Dotation / Reprise Exploitation	744	(152)	(28)
Dotation / Reprise Financière			(4)
Dotation / Reprise Exceptionnelle			
Total Dotation / Reprise	744	(152)	(32)

5.3.5 DETTES

5.3.5.1 Etat des dettes

Etat des dettes en K€	31/12/2019	31/12/2020	1 an au plus	+ 1 an
Emprunts obligataires		17 500		17 500
Dettes financières et découverts bancaires	14 156	50 978	12 121	38 857
Total emprunts et dettes financières	14 156	68 478	12 121	56 357
Avances acomptes reçus sur commandes	530	833	833	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 096	25 078	21 174	3 904
Dettes sociales	1 563	2 004	2 004	
Dettes fiscales (hors IS)	246	261	261	
Dettes liées à l'intégration fiscale	3 443	5 734	5 734	
Etat - impôts sur les bénéfices	1 034	3	3	
Comptes courants groupe		1 056	1 056	
Autres dettes	131	459	459	
Autres dettes d'exploitation	6 418	9 518	9 518	
Produits constatés d'avance	5 010	2 510	2 510	
Comptes de régularisation	135	466	466	
Total passif circulant	25 188	38 405	34 501	3 904
Total dettes	39 344	106 883	46 622	60 261

5.3.5.2 Emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières en K€	31/12/2019	31/12/2020
Dettes Financières		
Emprunts obligataires		17 500
Dettes auprès des établissements de crédit	11 836	48 815
Avance liée au CIR	1 766	1 766
Avance liée au CICE	482	261
Intérêts sur emprunts	34	84
Découverts bancaires	38	53
Total emprunts et dettes financières	14 156	68 478
Trésorerie active	28 589	54 468
Dettes financières nettes	(14 433)	14 010

Au cours de l'exercice 2020, la société a :

- Mis en place plusieurs lignes de financement :
 - 2 lignes de 5 millions d'euros auprès de BPI financement d'une durée de 9 ans et 9 mois (incluant un différé de remboursement de 8 trimestres), rémunérée au taux de 1,5% et assortie de gage espèces pour un montant global de 0,5 million d'euros ;
 - Un plan PGE français auprès de 6 banques pour 15 millions d'euros ;

Ces dettes ne sont assorties d'aucuns ratios ainsi que d'aucunes clauses de majorations d'intérêts, clause de remboursement anticipé, sûretés ;

- Procédé au tirage du solde de sa dette d'acquisition (29,9 millions d'euros) pour le financement de la branche laser et Ultrason d'Ellex
- a procédé, le 1^{er} décembre 2020 à une opération de refonte de sa dette d'acquisition, selon les modalités suivantes :
 - Refinancement de sa dette d'acquisition de 35 millions par la mise en place :
 - D'une ligne bancaire de 17,5 millions d'euros renouvelant, avec le même pool bancaire, les conditions initiales de la dette : (i) taux euribor 3 mois + 1,65% (ii) remboursable en 5 annuités à compter du décembre 2020 (1^{ère} annuité versée en décembre 2021) et (iv) nécessitant la mise en place d'une couverture de taux sur 100% du nominal de cette dette
 - D'une ligne obligataire de 17,5 millions d'euros, remboursable in fine le 1^{er} décembre 2027 et portant intérêt à 3,30% ;
 - Mise en place d'une dette d'acquisition complémentaire :
 - Bancaire, à hauteur de 41,3 millions d'euros d'enveloppe sur cibles autorisées et 41,3 millions d'euros d'enveloppe non confirmée sur cibles éligibles (i) tirable jusqu'au décembre 2022 (ii) portant intérêt à euribor 3 mois + 1,65% (iii) remboursable en 5 annuités à compter du décembre 2022 (1^{ère} annuité versée en décembre 2023) et (iv) nécessitant la mise en place d'une couverture de taux sur 100% du nominal de cette dette ;
 - Obligataire à hauteur de 17,5 millions d'euros d'enveloppe sur cibles autorisées et 5 millions d'euros d'enveloppe non confirmée sur cibles éligibles (i) tirable jusqu'au 31 décembre 2022 (ii) portant intérêt 3,30% (iii) remboursable in fine le 1^{er} décembre 2027

L'ensemble de cette dette est assorti de deux ratios, testés annuellement au 31 décembre, dont le non-respect entraîne l'exigibilité de la dette :

- Un ratio de levier (ratio de l'endettement net consolidé sur l'EBE consolidé) ne devant pas excéder un maximum, dégressif, passant progressivement de 3,50 (borne haute) au 31 décembre 2020 à 2,75 (borne basse) au 31 décembre 2026 :
- Un ratio de couverture (ratio du cash-flow consolidé sur le service de la dette) qui doit être supérieur à 1 tout au long du crédit

Au 31 décembre 2020, le Groupe respectait l'ensemble de ses ratios financiers

5.3.5.3 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent des prestations restant à effectuer sur contrats et produits facturés pour 2 510 K€ ;

5.3.6 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

5.3.6.1 Produits à recevoir

Produits à recevoir en K€	31/12/2020	31/12/2019
Contrats	3 345	738
Factures à établir	687	341
Créances fiscales et sociales	18	19
Total produits à recevoir	4 050	1 098

5.3.6.2 Charges à payer

Charges à payer en K€	31/12/2020	31/12/2019
Factures non parvenues	10 236	1 071
Dettes sur congés payés	520	401
Autres dettes fiscales et sociales	1 749	1 205
Avoirs à obtenir	3 973	2
Intérêts courus sur emprunts	84	34
Total charges à payer	16 561	2 713

Au 31 décembre 2020, le poste Avoir à obtenir est composé d'un avoir à recevoir de la société fille Quantel Technologies s'agissant d'une régularisation des modalités internes de facturation d'un contrat long terme dont les deux sociétés sont parties prenantes

5.3.7 ECARTS DE CONVERSION

Ecart de conversion actif en K€	31/12/2020	31/12/2019
Clients	99	80
Fournisseurs	2	0
Comptes courants	497	71
Divers	45	
Total écart de conversion actif	642	152

Ecart de conversion passif en K€	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs	437	3
Clients	24	26
Comptes courants	1	105
Divers	4	
Total écart de conversion passif	466	135

5.4 Notes sur le compte de résultat

5.4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires en K€	2020	2019
Ventes de marchandises	48	2
Production vendue de biens	52 629	55 528
Production vendue de services	8 204	8 091
Produits des activités annexes	4 136	3 090
Chiffre d'affaires	65 017	66 711
Dont Export=	43 618	39 623

5.4.2 REPARTITION DES VENTES EXPORT PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

Répartition des ventes export par zones géographiques en	31/12/2020	31/12/2019
Hong Kong	3 136	2 145
Etats Unis	10 237	11 149
Allemagne	3 508	2 833
Corée	3 364	1 197
Chine	5 080	5 350
Autriche	2 099	2 222
Suisse	2 818	3 858
Autres pays	13 374	10 869
Total chiffre d'affaires export par zone	43 618	39 623

5.4.3 DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISION D'EXPLOITATION

Les reprises de provisions d'exploitation se décomposent comme suit :

Reprises d'exploitation en K€	2020	2019
Reprises provisions d'exploitation sur immobilisations		
Dépréciations s/ stocks - MP fourn. et approv.	8	
Reprises provisions d'exploitation sur stocks	8	
Dépr. clients et comptes rattachés	15	38
Reprises provisions d'exploitation sur actif circulant	15	38
Provisions pour litiges	28	65
Provisions pour pertes de change	152	286
Reprises provisions d'exploitation	203	351

Les dotations aux provisions d'exploitation se décomposent comme suit :

Dotations provisions d'exploitation en K€	2020	2019
Provisions d'exploitation sur immobilisations		
Dépréciations s/ stocks - MP fourn. et approv.		32
Dépréciations s/ stocks - produits intermédiaires finis	28	78
Dépréciations s/ stocks - marchandises	10	12
Dotations d'exploitation sur stocks	38	122
Dépr. clients et comptes rattachés		22
Dépr. comptes courant actif	26	83
Dotations d'exploitation sur actif circulant	26	105
Provisions pour litiges		21
Provisions pour garanties	27	
Provisions pour pertes de change	642	152
Autres provisions pour risques	75	(0)
Provisions pour pensions et retraites	(0)	
Autres dotations provisions d'exploitation		
Dotations provision d'exploitation	808	400

5.4.4 RESULTAT FINANCIER

Résultat financier en K€	2020	2019
Dividendes des autres participations	0	1
Dividendes des participations consolidées	2 013	500
Rep. sur provisions à caractère financier	4	
Rep./Dépr. sur actifs financiers		3
Reprise sur dépréciation titres - groupe		0
Gains de change sur opérations financières	4 661	2
Autres produits financiers	(2) 1 225	337
Produits financiers	7 903	843
Charges d'intérêts	(1) -728	-221
Pertes de change sur opérations financières	-184	-3
Autres charges financières	-1 716	-33
Dot. aux provisions à caractère financier		-4
Dot. dépr. sur actifs financiers	-2	
Charges financières	-2 630	-260
RESULTAT FINANCIER	5 273	583

(1) Dont -4 K€ de charges financières afférentes aux entités liées

(2) Dont 1211 K€ de produits financiers afférents aux entités liées

5.4.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Résultat exceptionnel en K€	2020	2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	79	-2
Produits excep. s/ exercices antérieurs	27	343
Produits de cession de titres (conso.)	80 000	
Produits de cession de titres	2 060	1 153
Autres produits exceptionnels	0	13
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel		38
Produits exceptionnels	82 165	1 546
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-9	-25
Charges excep. sur exercices antérieurs	-3	-31
VNC des titres conso cédés	-10 090	
VNC des titres cédés	-1 926	-1 159
Charges exceptionnelles	-12 028	-1 215
RESULTAT EXCEPTIONNEL	70 138	330

5.4.6 AUTRES INFORMATIONS

5.4.6.1 Exposition aux risques de change

La société Lumibird SA vend sa production en France, comme à l'étranger, à des clients en direct ou à ses filiales de commercialisation. La société Lumibird SA s'approvisionne en France et à l'étranger, et les opérations sont réalisées principalement en euros et dans une moindre mesure en dollars. Les achats dans d'autres devises sont non significatifs.

Sur l'exercice 2020 :

- 29% des ventes ont été réalisées en devise (exclusivement de l'euro), soit 18,9 millions équivalent euros
- 30% des achats ont été réalisés en devises, ce qui correspondait à 17,2 millions équivalents euros. 93% de ces achats en devises ont été réalisés en dollars.
- L'exposition nette s'élève à 1,7 million d'euros. Le résultat de change s'élève à - 235 k€ sur l'exercice, comptabilisé en résultat d'exploitation.

5.4.6.2 Activité en matière de recherche et développement

La société Lumibird SA ayant fait apport de son activité de R&D à sa filiale Quantel technologies, elle ne supporte plus de frais de recherche et développement.

5.4.6.3 Effectifs

Effectif	2020	2019
Etude et fabrication	5	85
Commercial	13	16
Administratif	40	32
Effectif à date	58	133
Effectif moyen sur la période	60	134

5.4.6.4 Engagements hors bilan

5.4.6.4.1 Indemnités de départ en retraite :

Les engagements et charges afférents aux régimes à prestations définies sont évalués chaque année en tenant compte des conditions suivantes :

Hypothèses calcul IFC	2020
Table de mortalité générationnelle	85
Convention collective	métallurgie
Evolution des salaires	1,50%
Rotation des effectifs	-
<41 ans	4,56%
>41 ans et <50 ans	2,74%
>50 ans	0,00%
Taux d'actualisation	0,58%

Le montant des engagements hors bilan en matière d'indemnités de départ en retraite à verser est estimé, à la date du bilan, à 778 K€. Au 31 décembre 2019, le montant de ces engagements s'élevait à 673 K€.

5.4.6.4.2 Cautions données sur marchés

Le montant des cautions données sur marché s'élève au 31 décembre 2020 à 116 K€ et expire au 31 décembre 2021.

5.4.6.4.3 Cession en garantie de créances professionnelles ou préfinancement :

Les montants des créances professionnelles cédées à titre de garantie s'élève à 2 182 K€, dont :

- 1 882 K€ pour les crédits d'impôt recherche 2016 à 2017
- 300 K€ pour le Crédit Impôt Compétitivité Emploi 2017

5.4.6.4.4 Autres engagements hors bilan :

Quantel s'est portée caution de tous les engagements de Quantel Medical auprès de la Banque Populaire du Massif Central (200 K€ au 31 décembre 2017) pour un montant maximum de 500 K€.

Dans le cadre de la mise en place de la dette d'acquisition de 35 millions d'euros, Lumibird a apporté en garantie ses titres Lumibird Médical.

5.4.7 VENTILATION DE L'IMPOT

Ventilation de l'impôt en K€	Résultat avant impôt et après participation	Réintégration	Déductions	Résultat fiscal ventilé	Impôt dû	Résultat net
RESULTAT D'EXPLOITATION	91	1 765	-71 749	-69 893		91
RESULTAT FINANCIER	5 273		-1 661	3 611		5 273
Résultat courant avant résultat exceptionnel et avant impôt	5 363	1 765	-73 410	-66 282		5 363
RESULTAT EXCEPTIONNEL	70 138	14		70 151		70 138
Total	75 501	1 779	-73 410	3 869	870	75 904

5.4.8 INTEGRATION FISCALE

La Société Lumibird, tête de groupe, intègre fiscalement toutes les sociétés françaises qu'elle détient directement ou indirectement à plus de 95% au 1er janvier 2020.

Présentation de la position fiscale du groupe :

Déficits à reporter	Ouverture	Variation	Clôture
Déficits de l'intégration fiscale	15 201	(4 095)	11 106
Taux d'impôt	31,19%		28,11%
Crédits d'impôts liés aux reports déficitaires	4 741		3 122

Le groupe dispose au 31/12/2020 de 11 106 K€ de reports déficitaires et en a consommé 4 094 K€ sur l'exercice.

Hors intégration fiscale, La société Lumibird SA :

- a supporté une charge d'impôt société de 1 119 K€ (hors crédit d'impôt) ;
- a transféré à Quantel Technologies les déficits propres dont elle disposait à l'ouverture de l'exercice (soit 593 K€) suite à l'obtention de l'accord de l'administration fiscale sur ce transfert ;

5.4.9 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le montant des rémunérations versées par Lumibird SA à ses dirigeants au cours de l'exercice 2020 se décomposent comme suit :

- Administrateurs non mandataires sociaux : 34 K€
- Administrateurs mandataires sociaux : 373 K€
- Dirigeants salariés non mandataires sociaux (membres du comité exécutif) : 478 K€

5.4.10 OPERATIONS INTERVENUES APRES LA CLOTURE

Aucun événement significatif concernant la Société ou le Groupe n'est survenu depuis la clôture du dernier exercice et ne nous semble devoir être signalé.